

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Guérande (44350)

## Réponses de Charles de Kersabiec, au nom de la liste « Un nouveau souffle pour Guérande »

— le 08/03/2020 à 17:48 —

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Ce plan doit être réfléchi en articulation avec les autres modes de déplacement.*

le plan de circulation vélo sera inclus dans un plan de circulation général qui doit diminuer les nuisances dues à la circulation et sécuriser les circulations douces

#### Action n°2 : je suis indécis·e

Former l'ensemble des technicien·ne·s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

je ne m'engage pas directement car cette action mérite d'être précisée ( quid des techniciens en lien avec le vélo ???)

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°3 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines notamment Le Pouliguen, Batz /Mer, Le Croisic, La Turballe par Clis, Saint-Molf, Mesquer, Saint-Lyphard, Saint André des Eaux.

Bien entendu le plan de circulation vélo doit aussi être porté par cap Atlantique; la centralité de Guérande est reconnue par la quasi totalité des exécutifs communaux et il doit être possible d'obtenir une majorité au sein de l'intercommunalité sur ce genre e projet.

#### Action n°4 : je suis indécis·e

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Étudier la création possible d'un tunnel sur l'itinéraire Vélocéan Guérande - La Baule sous la route bleue au niveau de l'ancien passage à niveau à Bissin afin de sécuriser les déplacements des cyclistes et piétons.

je ne peux m'engager fondamentalement sur ce type de projet.

mon engagement est de sécuriser le mode vélo par tous les moyens ( y compris pourquoi pas par un tunnel mais il faudra de sérieuses études en amont .. et je ne pense pas que ce soit la priorité car cela obérerait la possibilité de financer de nombreux aménagements moins coûteux et plus nombreux.

### Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

#### Action n°5 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Oui, cela fera partie du cahier des charges du nouveau plan de circulation

#### Action n°6 : je suis indécis·e

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Dans une ville 30, la vitesse à 50 km/h peut par exception être adoptée sur certains axes de transit.

je ne peux m'engager sur un classement complet de zone 30

Si j'en vois évidemment les avantages dans de multiples endroits je ne sous estime pas non plus les difficultés que cela peut engendrer sur des zones qui n'en ont pas forcément besoin et qui pénalise excessivement les usagers.

### Action n°7 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Bien entendu ! C'est la base  
un parking ne sert que si on en connaît l'existence;  
les automobilistes vont au plus facile : il faut leur indiquer les bonnes pratiques

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°8 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Evidemment !  
1 seul arceau actuellement dans l'intra muros ( devant le presbytère !)  
Mesure peu coûteuse et que nous attendons tous depuis longtemps

### Action n°9 : je suis indécis·e

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

ce n'est pas forcément la priorité car les travaux pour remettre aux normes les infrastructures communales seront prioritaires ( sécurité , pérennisation du bâti )  
Dans un deuxième temps , c'est une bonne idée

### Action n°10 : je suis indécis·e

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

*Profiter du programme alvéole en lien avec Cap Atlantique (subvention des arceaux possibles) pour accélérer la transformation de ces espaces.*

Il faut aussi proposer des places de parkings aux automobilistes si on ne veut pas qu'ils tentent d'aller au plus près de leur destination avec leur voiture.  
la suppression des parkings pour éradiquer la voiture n'est pas ma philosophie; je préfère éduquer les automobilistes en leur facilitant le parking (là où je préfère qu'ils se garent !).

### Action n°11 : je ne m'engage pas

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

C'est vertueux et encourageant mais pour moi ce n'est pas le rôle de la puissance publique communale de financer ce type d'aides individuelles avec les deniers publics

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°12 : je suis indécis·e

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Attention à ne pas surcharger les programmes scolaires et les professeurs des écoles avec ce type de prestation. Il me semble qu'une approche associative serait plus adéquate

### Action n°13 : je suis indécis·e

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

idem

### Action n°14 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

sous réserve d'en trouver un lieu convivial et sécurisé

**Action n°15 : je suis indécis·e**

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e·s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

*Ou à pied ou en transport en commun.*

Habitant du côté de la route de la Turballe/Clis , j'ai malheureusement toujours interdit à mes enfants ( et à moi même de prendre leur vélo pour aller à Guérande /D 99 ( je tiens à leur vie !) sauf à leur demander de faire le tour par la route de Kerroux et le vélocéan ( bouché depuis la création de l'éco quartier.

je souhaite faire pression sur le département pour faire réaliser (depuis 35 ans qu'on l'attend ) la fameuse liaison nord vers la Turballe qui décongestionnera et sécurisera la route de la Turballe, le boulevard de Gaulle et le faubourg bizienne.

**Action n°16 : je suis indécis·e**

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

ne peut être réglé unilatéralement

Doit faire l'objet d'une concertation avec les agents

**Action n°17 : je suis indécis·e**

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Commencer déjà par fluidifier et "aérer" le ramassage scolaire tel qu'il se fait ( 14 bus diesel 45 places tous les soirs et matins chemin Thobie ! et faire revenir grands collégiens et lycéens en vélos.

**Action n°18 : je suis indécis·e**

Créer une "journée sans voiture". Préciser la fréquence de l'évènement : mensuelle, annuelle...

Oui pour les marais mais pas forcément pour la ville pour ne pas pénaliser "ceux qui bossent " et qui sont contraints d'utiliser leur voiture ( et qui préféreraient se balader en vélo ...)

**Action n°19 : je suis indécis·e**

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

je préfère le mot "intelligemment " que le mot "systématiquement"

La répression est un acte majeur du maire en sa qualité d'officier de police judiciaire; je ne m'y déroberai pas mais mais cela nécessite aussi du discernement.

**Commentaires généraux**

Notre liste s'est montée à la suite d'une vraie déception quant à la façon dont notre commune a été administrée depuis plusieurs années et en particulier les deux dernières; Nous ne voulons nous engager actuellement que sur des projets que nous savons réalisables mais comptons bien sur l'apport de tous durant le municipale pour continuer dans la voie que nous nous sommes tracée : développer Guérande de façon responsable ( durable , équilibrée et sécurisée ), tout en préservant son art de vivre.

Chacun sait que la circulation à Guérande est un point noir

Personne n'est jusqu'ici monté au créneau ( contrairement aux promesses écrites de campagne de 2014) pour obtenir la liaison nord. Cela cause une nuisance majeure

Le nouveau plan de circulation intégrera des liaisons douces sécurisées ;